

Nb de conseillers en exercice	10
Nb de conseillers présents	10
Nb de suffrages exprimés	10

COMMUNE DE PRUNIERES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance n°2 du 28 mars 2024
Délibération n°9 de la séance (2024-14)

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Prunières s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc VERRIER, Maire ;

Étaient présents : Jacques BILLON-TYRARD, Pierre DOUSSOT, Michel De RANCOURT, Robert FRAYSSINES, Martine MARSEILLE, Elisabeth MEYNET, Céléna MONDON, Evelyne PALMAS, Annie SOLDADO, Jean-Luc VERRIER.

Était absent ou représenté :

Secrétaire de séance : Jacques BILLON-TYRARD

Date de la convocation du Conseil Municipal : 19 mars 2023

Objet : Participation au Fonds de solidarité logement « FSL »

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil la proposition de participation au fonds de solidarité logement pour l'année 2024. Monsieur le Maire informe que la participation communale n'est pas obligatoire pour les communes. Le montant de la participation proposée est fixé en fonction du nombre d'habitants et s'élève à 125,20 euros pour l'année 2024.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

10 voix Pour 0 abstention 0 voix Contre

- 1- Décide une participation de 125,20 euros au fonds de solidarité logement.
- 2- Autorise le Maire à procéder au paiement de la participation et à signer la convention avec le Département des Hautes-Alpes ;
- 3- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif de la Commune.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus ont signé tous les membres présents.
Pour extrait conforme au registre lequel est dûment signé.

Le Secrétaire de séance
Jacques BILLON-TYRARD



Prunières, le 2 avril 2024
Pour le Maire empêché
Le 1^{er} adjoint, Pierre DOUSSOT



Accusé de réception en préfecture
005-210501060-20240328-2024-14-DE
Date de réception préfecture : 02/04/2024